



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2958 - JEUDI 6 JUILLET 2017

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Dr Denis Mukwege prône la résistance pacifique

Le constat que ce gynécologue fait de l'état de la nation est simplement chaotique. Depuis son hôpital de Panzi à Bukavu où il s'est exprimé, le 4 juillet, dans le cadre d'une conférence de presse, le médecin a indiqué que la résurgence des conflits armés, des massacres et autres formes de violences déplorées au Kasai, au Kivu et dans l'ex-Katanga serait entretenue dans le but d'empêcher l'organisa-

tion des élections cette année conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre. Pour faire face à la situation, la résistance pacifique serait, d'après lui, la seule alternative plausible. D'où son appel à la population congolaise et particulièrement aux jeunes qu'il invite à résister pacifiquement en adhérant aux activités du collectif des actions de la société civile congolaise. [Page 3](#)



CRISE À L'EX-ONATRA

À partir du 20 juillet, le personnel totalisera sept mois d'arriérés

On le savait, le torchon brûle à la Société congolaise des transports et ports (SCTP) à la suite d'un accès de colère des agents et cadres déterminés à paralyser le fonctionnement normal de l'administration. Une délégation du géant des transports conduite par son directeur général,

Lewis Banguka, a eu des entretiens plutôt fructueux avec le Premier ministre, Bruno Tshibala, le 4 juillet. L'enjeu principal des pourparlers en cours concerne les arriérés qui s'accumulent de manière alarmante. La direction générale et l'intersyndicale espèrent une solution rapide

du gouvernement pour désamorcer une crise qui s'étend depuis plus d'un mois. La paix sociale est menacée depuis près de sept mois à la suite de l'accumulation des arriérés. Il faut des actions concrètes pour garantir la survie des travailleurs. [Page 4](#)



Siège de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP)

DOSSIER FRANCK DIONGO

Des ONG dénoncent la politique d'acharnement

Dans un communiqué conjoint du 5 juillet, le Collectif des ONG des droits de l'Homme a dénoncé ce qu'il appelle « la politique d'acharnement » qui est en train d'être pratiquée par les autorités congolaises contre le député national Franck Diongo. Pour le Collectif, le fait de l'empêcher de s'enrôler, alors que la loi ne l'interdit pas et que la carte d'électeur est aussi prise pour une carte d'identité, c'est lui priver de ses droits et le considérer comme un étranger.

Ces organisations rappellent que cet élu de Kinshasa, reconnu coupable d'arrestation arbitraire et de détention illégale aggravée, a été, sans être entendu, condamné à cinq ans de servitude pénale par la Cour suprême de justice faisant office de la Cour cassation, par son arrêt du 28 décembre 2016.

[Page 3](#)

PROCESSUS ÉLECTORAL

Jacques Djoli : « Il faut reconnaître que l'on fait une navigation à vue »

Ancien vice-président de la Céni, le sénateur qui suit de près le processus électoral en RDC apporte un regard critique sur le déroulement des opérations d'enrôlement sur l'ensemble du territoire national en plaidant notamment pour l'intégration du Kasai dans la dynamique électorale en cours. Il ne faut pas, dit-il, imaginer la tenue des élections sans la participation de la partie centrale de la RDC. Il suggère la

tenue d'une rencontre entre les leaders de la région, la Céni et Monusco de sorte à scruter la situation en profondeur et lui trouver des remèdes appropriés. Concernant les plaintes recensées dans la capitale notamment sur la lenteur des opérations d'enrôlement des électeurs, il estime que Kinshasa devrait capitaliser toutes les difficultés rencontrées dans l'arrière-pays. [Page 2](#)



ÉDITORIAL

Conflits

A lors que la tension ne cesse de grandir au Proche et au Moyen-Orient avec l'affrontement larvé qui dresse l'un contre l'autre l'Iran et l'Arabie Saoudite, les menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'Asie et que symbolise le dernier tir de missile nord-coréen en Mer du Japon laissent craindre des dérapages militaires dont le pire pourrait sortir un jour prochain. C'est en tout cas ce que disent et écrivent nombre d'experts internationaux qui observent avec une attention soutenue les crises en cours dans ces deux parties du monde.

Une telle évolution de l'humanité est d'autant plus surprenante que la mondialisation qui marque notre époque était perçue jusqu'à présent sur les cinq continents comme un gage de paix, d'entente entre les peuples dont les effets bénéfiques se feraient très vite sentir. Elle prouve, hélas !, que le progrès technique, l'ouverture des frontières, l'élévation des niveaux de vie, le développement des échanges ne modifient en rien la tendance naturelle de l'homme à se dresser contre lui-même pour des raisons qui défont l'entendement.

Croire dans un semblable contexte que les grandes puissances parviendront à s'entendre pour prévenir les conflits présents ou à venir relève de l'utopie pure et simple. Pas plus qu'à la veille de la première et de la deuxième guerre mondiale que provoqua le heurt fratricide des Européens, elles ne sont capables d'anticiper les dérives et donc de préserver la paix. D'où cette idée aussi simple que révolutionnaire selon laquelle seule l'émergence des nations de ce que l'on appelait jadis le Tiers-Monde au sein de la gouvernance mondiale permettra de conjurer le mal qui nous guette.

Pour dire les choses de façon plus simple et plus pratique le temps est révolu où le Conseil de sécurité des Nations unies garantissait aux hommes qu'ils vivraient en paix quelles que soient les tensions existant ici ou là. Il suffit pour s'en convaincre, de voir comment les membres permanents de ce même Conseil s'affrontent de plus en plus ouvertement dans cette enceinte sous le regard consterné des membres non permanents.

Réformer la gouvernance mondiale en donnant une juste place en son sein à l'Afrique et à l'Amérique Latine devient donc une priorité absolue.

Le courrier de Kinshasa

PROCESSUS ÉLECTORAL. JACQUES DJOLI

« Il faut reconnaître que l'on fait une navigation à vue »

Ancien vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le sénateur Jacques Djoli qui suit de près le processus électoral en RDC apporte un regard critique sur le déroulement des opérations d'enrôlement sur l'ensemble du territoire national en plaidant notamment pour l'intégration du Kasai dans la dynamique électorale en cours.

Le Courrier de Kinshasa : Nous sommes aujourd'hui au début du second semestre alors que l'accord de la Saint-Sylvestre prévoit la tenue des élections avant fin décembre 2017. Quelle chance donnez-vous à l'organisation des dites élections ?

Jacques Djoli : L'accord du 31 décembre 2016 devait être complété par les arrangements particuliers qui, malheureusement, ont pris beaucoup de temps. L'accord en lui-même contenait des indications pour que nous puissions tenir - ce qui est déjà difficile -, la date du 31 décembre 2017. Apparemment, de la part de la structure chargée de l'organisation des élections et de certains acteurs politiques, tout n'a pas été mis en œuvre pour produire un calendrier qui devait reprendre l'ensemble des opérations de manière à tenir cette échéance. Aujourd'hui, il y a des interrogations. À ces interrogations techniques, il y a des paramètres sécuritaires et autres politiques qui interviennent. Ce qui fait qu'il faudra rapidement que nous puissions nous retrouver dans le cadre de concertations techniques pour déterminer cette date.

LCK : D'autres personnes estiment qu'on ne peut pas aller aux élections sans les provinces du Kasai et le Kasai central. En d'autres termes, il faudrait d'abord pacifier cette partie de la République avant d'envisager toute opération d'enrôlement. Qu'en dites-vous ?

JD : C'est vrai qu'il ne faut pas imaginer la tenue des élections sans la



Jacques Djoli Eseng'Ekeli

participation de la partie centrale de la RDC qu'est le Kasai. Mais il ne faut pas tout simplement le dire. On a pu enrôler le nord et le sud Kivu bien qu'il y ait une violence assez endémique avec le règne des groupes armés. Il faudra se donner des moyens pour que nous puissions effectivement enrôler le Kasai et ne pas être totalement bloqués mais trouver des solutions idoines pour l'intégrer dans la dynamique en n'hypothéquant pas l'ensemble du processus électoral.

LCK : Combien de temps devrait prendre la pacification de cette zone ?

JD : Je ne suis pas dans les opérations militaires, mais je crois qu'il y a un mouvement d'apaisement. Le chef de l'État a effectué une visite dans ces provinces. Il faut que l'ensemble des leaders du Kasai, la Céni et la communauté internationale, notamment la Monusco, puissent se retrouver dans une sorte de séminaire ou de rencontre qu'on appellerait par exemple la Conférence sur le Kasai pour que rapidement, nous puissions voir ce qu'il faudra faire si le problème du Kasai est réel.

LCK : À Kinshasa, le processus d'enrôlement connaît d'énormes difficultés...

J.Dj : Nous n'arrivons pas à expliquer pourquoi un certain nombre

d'hésitations ou de ralentissements dans la ville de Kinshasa où on a commencé par quatre communes et puis, finalement aujourd'hui, sur 916 bureaux, il y a toujours des plaintes sur la lenteur des opérations d'enrôlement des électeurs alors que Kinshasa devait capitaliser toutes les difficultés rencontrées ailleurs. Ici, on a des informaticiens. On n'a pas de problème de mobilité comme à l'intérieur du pays. Donc, je crois qu'il faut que nous tous nous puissions faire preuve de bonne volonté en prenant en compte le fait qu'une opération électorale est une opération complexe qui est à la fois politique, mais aussi technique. Et que nous fixions à partir d'un calendrier d'abord des opérations électorales en cours et à venir, et ensuite les autres opérations, c'est-à-dire la remontée des données, le nettoyage des fichiers. Et quelle que soit la date, sans fétichisation des dates, nous devons avoir un calendrier prévisionnel. Malheureusement, il faut reconnaître que l'on fait une navigation à vue. On ne sait pas si ce sera en décembre 2017, on ne sait pas si ce sera en avril 2018 ou en 2019 comme le disent certains. Donc, tous ces éléments-là, toutes ces imprécisions ne peuvent qu'éroder la légitimité et créer des frustrations qui remettent en cause la stabilité même de la République.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Jeanine Mambou Loukoula
RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mbassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DOSSIER FRANCK DIONGO

Des ONG dénoncent la politique d'acharnement

Pour le collectif des ONGDH, le fait de lui empêcher de s'enrôler, alors que la loi ne l'interdit pas et que la carte d'électeur est aussi prise pour une carte d'identité, c'est lui priver de ses droits et le considérer comme un étranger.

Dans un communiqué conjoint du 5 juillet, le collectif des ONG des droits de l'Homme a dénoncé ce qu'il appelle « la politique d'acharnement » qui est en train d'être pratiquée par les autorités congolaises contre le député national Franck Diongo.

Ces organisations, qui rappellent que cet élu de Kinshasa a été, sans être entendu, condamné à cinq ans de servitude pénale par la Cour suprême de justice faisant office de la Cour cassation, par son arrêt RP 019/CR/2016 du 28 décembre 2016, notent aussi que Franck Diongo, qui voulait se faire enrôler, comme ses pairs, à la



Le député Franck Diongo lors d'une conférence de presse au siège de son parti photo Adiac prison centrale de Makala, le 21 juin, a été, « sur instruction », brutalisé, menacé et expulsé du centre d'identification et d'enrôlement des électeurs prisonniers. « Ces

actes sans motif valable se sont passés en présence de ses avocats conseils et plusieurs détenus, alors qu'il s'y était rendu pour accomplir son devoir civique, légi-

timeusement et légalement lui reconnu par la Constitution de la République en sa qualité de citoyen », a souligné le collectif d'ONG. Pour ces ONG, qui s'appuient sur la loi n°04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en RDC, telle que modifiée et complétée par la loi n°16/007 du 29 juin 2016, il ressort qu'à ce jour, le député Franck Diongo n'a jamais été condamné à la déchéance de ses droits civils et politiques, ni notifié aucune décision pourtant même d'application ou d'exécution d'une loi ou des mesures spécifiques prises par la Ceni relatives aux bureaux d'identification et d'enrôlement sur l'étendue du pays. « Selon les autorités congolaises, la carte d'électeur fait aussi office de la carte d'identité citoyenne. Si tel est le cas, tout Congolais a le droit de se faire enrôler sans distinction

aucune. Et pour empêcher l'honorable Franck Diongo de s'enrôler, il est assimilé à un étranger », ont souligné ces organisations.

Notant que ne pouvaient être inscrits sur la liste des électeurs que les personnes frappées d'une incapacité mentale médicalement prouvée et celles privées par décision judiciaire irrévocable de leurs droits civils et politiques, les militaires et policiers en activité, le collectif des ONGDH en RDC attend du président de la Ceni « de donner l'ordre au directeur de la prison de Makala pour que le député Franck Diongo puisse s'enrôler sans retarder, y compris tous les Congolais ayant le même cas ». Ce collectif des ONG signataires de ce communiqué est composé d'Ange de ciel, Dieu Défenseur Universelle, Human Rescue/RDC et Fondation Bill Clinton pour la Paix.

Lucien Dianzenza

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Dr Denis Mukwege prône la résistance pacifique

Le médecin gynécologue Denis Mukwege a exprimé récemment son "inquiétude" face à la multiplication des foyers des tensions et d'insécurité dans plusieurs coins de la République démocratique du Congo.

La situation sécuritaire du pays est alarmante. Un peu partout, des foyers de tension se déclarent. Le Dr Denis Mukwege n'entend pas observer la langue de bois face à ce qu'il considère comme une politique de terre brûlée qui ne dit pas son nom et dont les desseins cachés seraient aux antipodes des intérêts du peuple congolais. Le constat que ce gynécologue fait de l'état de la nation est simplement chaotique. Depuis son hôpital de Panzi à Bukavu où il s'est exprimé le 4 juillet dans le cadre d'une conférence de presse, le médecin a dit tout haut ce que dans certains milieux on dit, peut-être, à voix basse.

Pour lui, la résurgence des conflits armés, des massacres et autres formes de violences déplorées notamment au Kasai, au Kivu et dans l'ex-Katanga serait entretenue dans le but d'empêcher l'organisation des élections cette année conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre. « Les rébellions poussent partout comme des champignons, les portes des prisons sont ouvertes occasionnant des évènements massives pour malheureusement alimenter ces mouvements

inciviques. Le minimum serait de savoir qui seraient derrière ces rébellions ? À qui profitent ces crimes ? Nous avons vraiment besoin de comprendre pourquoi ces mouvements armés, quel est l'intérêt et quel est leur objectif ? », s'était-il interrogé.

Cette multiplication des foyers de tension l'inquiète. Alors qu'on n'a pas encore fini avec le Kasai qui reste néanmoins une zone trouble malgré l'accalmie précaire de ces dernières heures, Dr Denis Mukwege ne s'explique pas qu'au même moment l'on annonce l'arrestation d'une dizaine de combattants burundais armés dans les montagnes d'Uvira au Sud-Kivu, précisément dans la localité de Lubarika. « Pourquoi sont-ils dans le plateau ? Que font-ils là ? De qui tiennent-ils leur mandat ? Pourquoi les députés de ce coin ne disent rien ? Pourquoi le gouvernement reste dans un silence qui ne dit pas son nom ? Le HCR en sait-il quelque chose ? », s'est-il interrogé. Il a stigmatisé par ailleurs le silence coupable du gouvernement estimant qu'il en serait pour quelque chose dans la dégradation de la situation sécuritaire notamment à Beni, Uvira, Fizi, Katanga ou au Kasai. « (...) Vous allez vous rendre compte qu'il y a toujours des personnes influentes du pouvoir ou très proches du pouvoir qui sont originaires de ces endroits. Tous ces massacres sont-ils des rites pour accéder au pouvoir ou des faits de hasard ? », a-t-il commenté. Sans ambages, il a tiré ses



Dr Denis Mukwege

conclusions. Le pouvoir ne veut pas des élections et serait en train de chercher des prétextes pour se dédouaner, se convaincre-t-il. Et d'asséner : « N'avons-nous pas appris que nous ne pouvons pas aller aux élections dans le contexte des conflits au Kasai ou sans les Kasaiens ? Cela semble très juste. Un bel argument d'ailleurs pour reporter les

élections indéfiniment. Mais nous avons besoin des élections apaisées. Avons-nous vraiment besoin de cette politique de terre brûlée ? Et si le Kivu s'embrase encore, n'est-ce pas là un autre argument pour renvoyer les élections aux calendes grecques à cause de l'insurrection armée complexe ? ».

Pour faire face à la situation,

la résistance pacifique serait, d'après lui, la seule alternative plausible pour recouvrer l'indépendance effective. D'où son appel à la population congolaise et particulièrement aux jeunes qu'il invite à résister pacifiquement en adhérant aux activités du collectif des actions de la société civile congolaise.

Alain Diasso

CRISE À L'EX-ONATRA

Le personnel totalise 7 mois d'arriérés à partir du 20 juillet

On le savait, le torchon brûle à la Société congolaise des transports et ports (SCTP) à la suite d'un accès de colère des agents et cadres déterminés à paralyser le fonctionnement normal de l'administration.

Une délégation du géant des transports conduite par son directeur général, Lewis Banguka, a eu des entretiens plutôt fructueux avec le Premier ministre, Bruno Tshibala, le 4 juillet. L'enjeu principal des pourparlers en cours concerne les arriérés qui s'accumulent de manière alarmante. La direction générale et l'intersyndicale espèrent une solution rapide du gouvernement pour désamorcer une crise qui s'étend depuis plus d'un mois. Dans nos dernières livraisons, la rédaction a fait état de la grogne qui règnait à la SCTP depuis le 2 juin dernier. Le premier tête-à-tête a eu lieu le mardi entre le nouveau chef du gouvernement et une déléga-

tion de la SCTP conduite par son directeur général, Lewis Banguka. Ensemble, il a été question d'abord de passer en revue toute la situation financière de l'entreprise. Constat : la société va très mal. Quant aux causes, Lewis Banguka en a énuméré quelques unes. Il y a par exemple la diminution sensible du trafic aux ports maritimes. En prenant la situation de Matadi, le premier port fluvial du pays accueille actuellement quatre à cinq navires par mois contre une trentaine par le passé. Les recettes ont chuté de manière drastique, passant de 10 millions à seulement 2 millions de dollars américains par mois. Bien entendu, il y a en filigrane la question de la gestion désastreuse de la société au cours des dernières années. Ce concours de circonstances a conduit naturellement à la situation précaire qui prévaut actuellement.

Pour les responsables de l'ex-Onatra, cette étape est cruciale pour montrer l'ur-

gence pour l'État, principal actionnaire de la société, de trouver une solution rapide à la crise. Chose faite, Lewis Banguka a procédé à un état de lieu global de la situation de l'ex-Onatra dans l'espoir d'une sortie de crise. Présente, l'Intersyndicale de la société en a profité pour rappeler à Bruno Tshibala la nécessité pour son gouvernement de s'impliquer pleinement dans ce dossier brûlant. Son président, Paul Kunga, a confirmé avoir saisi le gouvernement de la situation à travers une correspondance. Il a présenté les deux préoccupations majeures des travailleurs. D'abord, la paix sociale est menacée depuis près de 7 mois à la suite de l'accumulation des arriérés. Ensuite, il faut des actions concrètes pour garantir la survie des travailleurs. L'Intersyndicale a déposé un mémoire qui reprend toutes les revendications sociales.

Tirant le bilan de la rencontre, Lewis Banguka s'est dit satisfait de l'oreille attentive du

Premier ministre qui a promis d'ailleurs d'accompagner la SCTP. Pour les syndicalistes, la SCTP a bien de beaux jours devant elle. Selon eux, la société peut continuer à produire et même faire la différence. Toutefois, il faut des mesures de redressement du système de gestion et de renforcement de la capacité de recouvrement. Les infrastructures et le personnel qualifié sont autant d'atouts qui seront mis à contribution pour la renaissance du géant. Pour sa part, Paul Kunga est sorti des discussions avec la même satisfaction. La SCTP, a-t-il affirmé, va trouver les moyens de payer les arriérés des salaires et de relancer les activités. Mais un suivi s'impose pour éviter de revenir à la case de départ. Comme on peut le lire sur le site de la primature, Bruno Tshibala a déclaré que sa porte restait ouverte. Le prenant justement au mot, Paul Kunga a promis de revenir à chaque fois pour lui présenter les rapports des

commissions qu'il a promis de mettre sur pied. L'Intersyndicale continuera ainsi à donner les consignes nécessaires aux travailleurs pour la protection de la société.

Quant aux perspectives d'avenir, la société espère monter en puissance rapidement grâce à certaines opportunités qui ne manqueront pas de booster le trafic. C'est le cas par exemple de l'implantation des nouvelles cimenteries au Kongo Central. La SCTP pourra assurer le transport par la voie ferroviaire et même fluviale du ciment. Ce transport constituera, à n'en point douter, une nouvelle source de recettes. Si les activités se consolident, la société espère trouver un organisme financier capable de prêter de l'argent pour éponger partiellement le retard des paiements. À la SCTP, la réussite n'est pas impossible. Au fil des décennies, cette société est devenue un véritable patrimoine national à protéger à tout prix.

Laurent Essolomwa

VIE DES CLUBS

Jean-Claude Mukanya, nouvel entraîneur de Tshinkunku

Jean-Claude Mukanya est le nouvel entraîneur de l'US Tshinkunku de Kananga, au terme d'un contrat signé avec les dirigeants des Bilembi de l'ex-Kasaï occidental.

Détenteur d'un diplôme d'entraîneur, licence Uefa B, il reprend le tablier laissé par Eric Tshibasus qui a donné sa démission. L'on rappelle que Jean-Claude Mukanya avait été entraîneur adjoint de Santos Mwitubile alors entraîneur principal du TP Mazembe de Lubumbashi. Il a donc la mission de ramener ce club -qui a écrit quelques pages du football national dans les années passées- dans l'élite du football national. « Tshinkunku n'existait que de nom. Eric Tshibasus a commencé le travail de former une équipe. Je vais continuer sur cette lancée », a déclaré cet ancien défenseur international RD-congolais qui a joué au pays avant d'évoluer de 1989 à 2001, successivement à Lommel Ut-



Jean-Claude Mukanya

den Belgique, NAC Breda aux Pays-Bas, SC Eendracht Alost en Belgique et Hapoël Beer-Sheva en Israël.

49 sélections avec les Léopards de la RDC entre 1991 et 1999, ce technicien de 49 ans s'avère être une belle pioche pour Tshinkunku dont le défi est de figurer à nouveau dans la cour des grands du football national.

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DGS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Presse

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux

Offset

- Chemises à rabat
- Magazines
- Cartes de visite
- Dépliants
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers

Presse

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

Offset

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

94, boulevard Denis-Sassou-Nguesso
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@ediac-congo.com

CRISE DU KASAI

Des ONG accusent de «légèreté» Kinshasa et l'ONU

Un collectif d'ONG congolaises du Kasai a accusé la communauté internationale et le gouvernement congolais de «légèreté» dans la gestion de la crise sécuritaire et humanitaire dans le centre de la République démocratique du Congo, dans un communiqué parvenu mardi à l'AFP.

Le collectif accuse le gouvernement de la RDC d'avoir réservé «un traitement non proportionnel, léger et moins efficace» de la crise sécuritaire et humanitaire créée par ces violences, déplorant que «dans ces conditions l'insécurité sera entretenue pendant longtemps dans la région du Kasai, lit-on dans le communiqué.» La communauté internationale qui semblait prendre la mesure de la catastrophe», particulièrement «l'ONU et ses agences s'enlissent dans des études et longues procédures anachroniques avant d'apporter une moindre assistance d'urgence aux milliers de victimes qui moisissent en forêt et en brousse où les femmes et les enfants sont exposés aux conditions infra-humaines» de vie, peut-on encore lire.

Ces organisations accusent la mission de l'ONU en RDC (Monusco) de s'être engagée dans «un long et timide processus de déploiement». Cependant l'ONU a annoncé mercredi que deux compagnies des Casques bleus sud-africains et ghanéens étaient en cours de déploiement pour renforcer le bataillon pakistanais déjà déployé. Depuis septembre, quatre provinces du centre de la RDC sont secouées par des violences qui impliquent des miliciens, soldats et policiers, après la mort d'un chef traditionnel qui défait le pouvoir de Kinshasa. Ces atrocités ont causé la mort de plus de 3.000 personnes, selon l'Église catholique, et fait 1,3 million de déplacés. Deux experts onusiens, missionnés par le secrétaire général de l'ONU pour enquêter sur ces violences, y ont été assassinés en mars. L'ONU y a dénombré 42 fosses communes, l'Église catholique en a comptées 30 et le collectif des ONG locales déclare avoir identifié «plus de 50 fosses communes». Jusque-là, seuls deux procès liés à ces violences dans le Kasai sont en cours devant des tribunaux militaires congolais.

AFP

TERRITOIRE DE FIZI

Risque des maladies d'origine hydrique

Pour la communauté humanitaire, les difficultés d'accès à l'eau potable, la promiscuité et l'insuffisance des mesures d'hygiène dans les localités à forte concentration de déplacés sont autant d'éléments qui font craindre la résurgence de ces maladies.

La communauté humanitaire s'inquiète de la vague de déplacés évalués à quelque 80 mille personnes dans le territoire de Fizi au Su-Kivu. À en croire le bulletin d'information du Bureau de Nations unies pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) du 5 juillet 2017, les difficultés d'accès à l'eau potable, la promiscuité et l'insuffisance des mesures d'hygiène dans les localités à forte concentration de déplacés, notamment celles de Butale, Lulimba et Misisi, font craindre l'apparition des maladies d'origine hydrique.

Ocha a souligné que les acteurs humanitaires sont notamment préoccupés par les risques sanitaires dans la région de Kimbi d'autant qu'elle est en proie à des épisodes épidémiques cycliques de choléra depuis 2015 et de rougeole depuis août 2016. Par ailleurs, a noté l'agence onusienne, le déplacement des agriculteurs dans cette zone laisse entrevoir une aggravation de la crise alimentaire dans les prochains jours. La dégradation de la situation sécuritaire dans le territoire de Fizi, qui est depuis le 29 juin 2017, le théâtre de violences qui opposent des miliciens aux forces armées congolaises, note-t-on, a conduit au déplacement massif de la population notamment vers la Province voisine du Tanganyika.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

Sanga Balende soumet Bukavu Dawa à domicile

Les Anges et Sains du Kasai oriental vont finir avec honneur le Play-Off de la Division 1, même s'ils ne se qualifieront pas pour une compétition africaine interclubs. Sanga Balende occupe la quatrième place du classement avec 17 points après son succès sur le terrain de Bukavu Dawa, alors que la Linafoot a réaménagé son calendrier pour les derniers matchs de la saison.

Sa Majesté Sanga Balende a rencontré, le 4 juillet, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, le club local d'OC Bukavu Dawa, score un but à zéro. C'était en match de la 14^e journée du Play-Off de la 22^e édition du championnat national de football. L'unique but de la partie a été inscrit à la 46^e minute par Lubaki.

Avec cette victoire, Sanga Balende totalise 17 points et occupe la quatrième position derrière Mazembe (27 points en 12 matchs livrés), l'AS V.Club (24 points en 11 matchs joués) et le Daring Club Motema Pembe (24 points en 13 rencontres livrées). L'OC Bukavu Dawa, pour sa part, finit le Play-Off de la Division 1 avec 5 points en 14 sorties.

Calendrier réaménagé

La Ligue nationale de football (Linafoot) a publié un calendrier réaménagé pour les derniers matchs du Play-Off. Pour le compte de la 11^e journée du Play-Off, l'OC Muungano accueillera, le 13 juillet, au stade de la Concorde de Bukavu, l'AS V.Club de Kinshasa. Toujours à Bukavu, Muungano recevra, le 16 juillet 2017, le TP Mazembe en match de la 13^e journée et V.Club s'expli-



Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi

quera le même jour, au stade des Martyrs de Kinshasa, avec son éternel rival, le Daring Club Motema Pembe.

Pour le compte de la 14^e journée, Sa Majesté Sanga Balende offrira son hospitalité, le 9 juillet, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi à l'OC Muungano du Sud-Kivu.

Enfin, le TP Mazembe affrontera, le 16 juillet dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, l'AS V.Club dans le cadre de la 14^e et dernière journée du Play-Off de l'édition 2017 du championnat national de football.

Pas de Renaissance du Congo...

club en division inférieure, l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin), après les incidents survenus à la fin du match perdu contre l'AS V.Club (1-2). Renaissance du Congo est allé en évocation à la Fédération congolaise de football association (Fécifa), soutenant que la Linafoot n'est pas habilitée à reléguer un club en division inférieure, aucun texte ne lui offre cette prérogative.

En ce qui concerne les sanctions, soutient-on dans le camp du club orange de Kinshasa, on ne doit s'appuyer que sur le barème des sanctions de la Fécifa.

Martin Engimo

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tel: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville

53^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL - PHASE FINALE

AC Rangers écrase US Panda à Kindu

Le coup d'envoi de la phase finale 53^e Coupe du Congo a été donné le 4 juillet au stade Joseph-Kabila-Kabange de Kindu, chef-lieu de la province du Maniema.

Le comité d'organisateur a retardé de vingt-quatre heures le démarrage de ce tournoi car certains clubs qualifiés n'avaient pas encore joint la ville de Kindu.

À l'ouverture dans le groupe A, l'AC Rangers de Kinshasa s'est baladé face à l'US Panda de Likasi par quatre buts à un. Osango à la 22^e minute, Tusila à la 44^e minute, Mukenga à la 55^e minute et Basy à la 87^e minute ont inscrit les quatre buts du club tuteuré par le président Lambert Osango. L'attaquant Tshamala a sauvé l'honneur de l'équipe venue de la ville réputée dans les années antérieures la plus propre de la RDC à la 50^e minute. L'autre affiche de l'ouverture de la compétition



AC Rangers de Kinshasa (photo d'archives Leopardsfoot)

entre le club local de Maniema Union et l'AS Vutuka de Kikwit ne s'est pas jouée. Vutuka ayant brillé par son absence à

l'heure du coup d'envoi, Maniema Union l'a emporté par forfait. La compétition devrait se poursuivre, le 5 juillet,

dans le groupe avec deux affiches alléchantes : le FC MK de Kinshasa face au FC Lupopo de Lubumbashi, et le

Racing Club de Kinshasa est aux prises avec l'AS Dauphin Noir de Goma.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



BRÈVES

LIBYE

Une roquette tirée par des inconnus s'est abattue sur une plage à Tripoli, tuant cinq personnes. Au moins 25 autres personnes ont été blessées dans l'explosion, en face de l'aéroport de Meitiga, dans l'est de la capitale libyenne. Selon une source du ministère de l'Intérieur, des affrontements ont opposé les services de sécurité à un groupe « hors-la-loi », dans le périmètre de l'aéroport. Cette source a indiqué toutefois qu'elle ignorait si cette attaque était préméditée ou s'était produite par erreur. La capitale libyenne est sous la coupe de dizaines de milices et en proie à une insécurité chronique depuis 2011.

TCHAD

Des appareils des armées de l'air tchadiennes et françaises ont été endommagés en raison d'une tempête qui a frappé N'Djamena. Cette tornade a porté un rude coup à l'aviation tchadienne. Tous les hangars ont été détruits. Bilan matériel : huit hélicoptères hors d'usage, cinq hélicoptères et un avion de chasse « touchés » ainsi qu'un avion bimoteur hors d'usage. L'armée française, présente sur place avec la force Barkhane - 4.000 hommes - qui lutte contre les jihadistes dans le Sahel a subi moins de dégâts. Selon le colonel Patrick Steiger, porte-parole de l'armée française, trois avions - un Transal et deux CASA - ont été touchés, mais l'état exact des dommages n'est pas connu.

CAMEROUN

Deux médecins légistes étrangers ont pratiqué une autopsie sur le corps de Mgr Jean-Marie Benoît Bala, concluant que « la noyade est la cause la plus probable du décès de l'évêque », alors que l'Eglise catholique pense que le prélat a été « brutalement assassiné ». Les deux scientifiques ont relevé l'absence de toutes traces de violence sur le corps du défunt. Le 2 juin, le corps de Mgr Bala, 58 ans, évêque de Bafia, avait été repêché dans le fleuve Sanaga, plus de 48 heures après sa disparition. Un message retrouvé sur le siège avant de son véhicule avec ses papiers d'identité avait indiqué : « Je suis dans l'eau ».

BURKINA FASO

L'Assemblée nationale du Burkina a adopté une loi réformant la Haute cour. La réforme de la Haute cour devra permettre « un procès équitable » des ministres du dernier gouvernement de l'ancien président Blaise Compaoré. Les accusés auront le droit de faire appel s'ils sont condamnés, selon la nouvelle loi organique, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent et qui avait motivé la suspension du procès, débuté fin avril. Les ministres du dernier gouvernement Compaoré sont poursuivis pour « complicité d'homicide volontaire et blessures volontaires » pour avoir participé au Conseil extraordinaire des ministres du 29 octobre 2014 au cours duquel ils ont décidé de faire appel à l'armée pour réprimer les manifestants contre le régime Compaoré. Au total, 33 personnes ont été tuées lors de ces manifestations, même si le procès ne concerne que 7 décès.

GHANA

Au moins 17 mineurs ont été portés disparus dans l'effondrement d'une mine d'or illégale dans le sud-ouest du pays. La mine abandonnée, située à Prestea-Nsuta, a cédé dimanche après-midi alors que les mineurs illégaux remontaient à la surface de cette mine profonde de plus de 80 mètres. Plusieurs mineurs avaient réussi à sortir sains et saufs avant l'effondrement total de la mine, mais depuis, aucun des mineurs disparus n'a été remonté. Cette activité d'extraction dans des mines d'or artisanales et illégales a été interdite au Ghana en début d'année après une campagne appelant à stopper cette pratique, qui a un impact négatif sur l'environnement, notamment les eaux et les forêts.

CÔTE D'IVOIRE

Les agents de la Société nationale des pétroles de Côte d'Ivoire (Pétroci) ont déclenché un mouvement de « grève illimitée » pour dénoncer la mauvaise gestion de l'entreprise publique. Ils réclament « un plan social » en cas de licenciement dans le cadre d'un projet de privatisation des actifs de l'entreprise. La Pétroci gère l'exploration, la production et la distribution de pétrole, un secteur qui emploie un millier de personnes. La production du pays a doublé entre juin 2015 et juin 2016 pour atteindre 45.000 barils par jour. La Côte d'Ivoire est un pays producteur de pétrole avec 28 champs pétrolifères identifiés, dont 23 attribués à des opérateurs étrangers : Canada, Etats-Unis, Italie, Russie, Irlande, Koweït, Malaisie.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CENTRAFRIQUE

L'Unicef dresse un tableau sombre de l'éducation des enfants

La situation de l'éducation en République Centrafricaine rapportée par l'UNICEF en juin 2017 est d'autant préoccupante qu'elle interpelle plus d'une personne. Le faible ratio élève-enseignant, la destruction des infrastructures et la forte proportion des Maîtres-parents dans les écoles publiques inquiètent l'agence onusienne qui projette des actions palliatives.

Selon le rapport dont le RJDH dispose d'une copie, la proportion des maîtres parents est grandissante dans le pays, ce qui mettrait à mal l'efficacité de la formation. « En 2015-2016, il y avait en moyenne un enseignant pour 83 élèves. Plus de la moitié du corps enseignant est composé de "maîtres-parents" financés par les communautés et sans qualification et dans certaines régions, la proportion des maîtres parents atteint 90% », s'alarme l'Unicef. Les cours sont dispensés sous les hangars et paillotes et seulement un tiers des écoles pri-

maires répond au standard requis. « Il y a 2.323 écoles primaires publiques dans le pays. Un tiers d'entre elles ne sont construites en matériaux durables (ce sont des paillotes ou des hangars). On estime qu'un enfant d'âge scolaire sur quatre ne va pas à l'école », indique ce rapport qui ajoute que 38% des écoles ont été victimes des attaques, pillages ou de destruction. Elles sont endommagées.

L'Unicef premier partenaire de mise en œuvre propose des pistes de reconstruction, « pour la reconstruction du système scolaire au

travers des programmes financés par l'Union Européenne 21 millions d'Euro sur trois ans, le partenariat mondial pour l'éducation 15,5 millions de dollars sur trois ans. Ces deux programmes selon l'Unicef permettent la réhabilitation de certaines écoles, la construction d'autres, la formation des enseignants ainsi que le renforcement de capacité du ministère en charge de l'Education nationale », précise le document. L'éducation des enfants est un droit reconnu par la loi fondamentale et, à cet effet, plusieurs conventions ont été ratifiées par la RCA malheureusement celles-ci ne sont pas appliquées dans le pays. La situation de l'éducation s'est fortement dégradée ces quatre dernières années à cause des violences qu'a connues la RCA.

Nouredine Adam appelle à la tenue d'un dialogue politique avant la mise en œuvre du DDRR

Le numéro 2 du FPRC, Nouredine Adam, suggère la tenue d'un dialogue politique en Centrafrique avant la mise en œuvre du DDRR. Il l'a fait savoir, le 4 juillet dans une interview accordée à nos confrères de Ndéké Louka.

Nouredine Adam n'a pas caché son pessimisme sur la mise en œuvre actuelle du DDRR. Pour lui, le processus est pris en otage et utilisé comme fonds de commerce par certaines personnes dont il n'a pas voulu citer les noms, « le DDRR est un fonds de commerce actuellement », affirme-t-il. Le numéro 2 du FPRC propose un dialogue politique inclusif pour redresser la mise en œuvre du DDRR, « il faut organiser un dialogue politique assorti d'un accord politique afin de recadrer le DDRR », fait-il savoir.

Depuis plusieurs mois, Nouredine Adam, très proche de l'ancien président Michel Djotodia, tient les rênes du FPRC. Son mouvement

est à la tête de la coalition qui attaque depuis huit mois les positions de l'UPC de Ali Darass. Sa proposition de passer par le dialogue politique avant la mise en route du DDRR intervient après celle faite en Novembre 2016 par François Bozizé qui souhaitait un dialogue politique centrafricano-centrafricain. Il est désormais clair que François Bozizé et ses tombeurs jouent la même carte, celle du dialogue politique qui pourrait ouvrir à Bozizé, Djotodia et Nouredine la voie du retour sur la scène politique.

Ces trois personnalités ayant considérablement influencé les jeux politico-sécuritaires en Centrafrique entre 2010 et 2014 sont

dans le viseur de la communauté internationale. François Bozizé, en exil à Kampala, est à la fois visé par un mandat d'arrêt national et des sanctions des Nations unies lui interdisant de voyager et surtout d'avoir accès à ses fonds. Nouredine Adam est dans la même situation. Même si jusque-là Michel Djotodia n'est pas officiellement sanctionné, de sources proches de la Minusca font état de ce que son nom existe sur la liste en étude. Ces trois personnalités ont été fortement ciblées dans le rapport Mapping produit par la commission des droits de l'Homme des Nations unies, rapport qui pourrait servir de document de base pour le travail de la Cour pénale spéciale, créée pour instruire, enquêter et juger les crimes graves commis en Centrafrique entre 2003 et 2015.

HRW recense plus de 700 cas de « meurtres impunis »

Dans un rapport paru le 5 juillet, l'ONG internationale Human Rights Watch (HRW) a recensé les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les groupes armés entre 2014 et 2017.

Au total, 566 meurtres de civils au cours d'attaques et 144 dans la brousse sont documentées dans le rapport de l'ONG. Mais « ces chiffres sont susceptibles de ne représenter qu'une fraction des totaux au cours de cette période, car il n'existe aucun bilan exhaustif des décès et des destructions », souligne le texte, qui ajoute que « pas un seul combattant ni un commandant n'a été détenu, arrêté ou autrement tenu de rendre des comptes ».

Ce rapport, qui vise à promouvoir le devoir de rendre des comptes là où le meurtre sans conséquence a été la norme, dé-

crit - témoignages à l'appui - les meurtres commis entre la fin de l'année 2014 et avril 2017 dans les régions centrales de la Cen-

« Les meurtres de civils, les agressions sexuelles et la destruction de villages ont été au cœur des tactiques de combat des forces de la Séléka et anti-balaka »

trafrique. « Les meurtres de civils, les agressions sexuelles et la destruction de villages ont été au cœur des tactiques de combat des forces de la Séléka et anti-balaka »,

dénonce le rapport, qui documente les crimes commis par l'ex-coalition musulmane de la Séléka et les milices chrétiennes anti-balaka.

En mai, l'ONU avait publié un rapport recensant douze ans de crimes parmi « les plus abominables » commis par l'armée ou des groupes armés en Centrafrique entre 2003 et 2015. Les témoignages avancés dans le rapport de HRW, ainsi que ceux du rapport de l'ONU, sont soumis à la compétence de la Cour Pénale Spéciale (CPS), qui doit instruire et juger les multiples crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003. Son procureur a prêté serment à Bangui le 30 juin. La CPS devrait commencer ses enquêtes vers le mois d'octobre 2017.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

JUSTICE INTERNATIONALE

Les actions de la CPI au cœur d'un débat à Brazzaville

L'attention portée par la Cour pénale internationale (CPI) uniquement sur l'Afrique par rapport aux autres continents pose problème et suscite des interrogations sur l'impact potentiel de cette Cour. Pour débattre de ce sujet, le cabinet Eminence Conseil a invité le 4 juin au Palais des congrès des grandes figures congolaises et africaines autour du thème « l'Afrique et la CPI : aux sources du malaise ».

Les entretiens de Brazzaville ont mis face à face trois conférenciers : Thierry Mougala, ministre congolais de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Alexis Thambwe Mwamba, ministre d'Etat en charge de la Justice et garde des sceaux de la République démocratique du Congo et Désiré Assogbavi, avocat togolais, représentant résident et chef du bureau international de liaison d'Oxfam auprès de l'Union africaine. Grand témoin, Dominique Perben, avocat international, ancien garde des sceaux de la République française.

Pour entretenir les conférenciers, la tâche a été confiée à Vincent Hervouët une grande figure de l'audiovisuel français, éditeur à LCI Sud Radio et à l'observateur du Maroc et de l'Afrique.

Au prime abord, les conférenciers ont parlé de la CPI, de sa création, de son développement, de son action, des espoirs qu'elle a apportés, et des critiques au sein de l'Union africaine, des progrès espérés, du rapport de force politique et de tout ce qui pourrait remplacer la CPI.

Pour le ministre Alexis Thambwe Mwamba, l'intérêt du débat de Brazzaville était de savoir si la CPI fonctionne comme on l'aurait souhaité. « Nous sommes profondément choqués de voir que les mêmes faits qui ont été reprochés aux Africains sont accentués sous



Les panelistes lors du débat (Adiac)

d'autres cieux alors qu'ils auraient dû faire l'objet des procès au niveau de la CPI. Mais au départ, nous considérons qu'il faut croire en la justice et souhaiter qu'elle reste sereine. Il faut espérer que la justice ne puisse en aucune manière devenir un instrument d'une politique des puissants par rapport aux faibles ». Il estime que si les justices nationales fonctionnaient correctement, la CPI aurait moins d'affaires à traiter. Thierry Mougala dont le pays a ratifié le traité de Rome en 2004 approuve : « Nous avons confiance en la justice internationale, mais il y a malaise, d'abord sur le temps qui passe. La CPI exerce ses activités depuis une quinzaine d'années. C'est donc le moment de pouvoir faire une sorte de bilan à la fois quantitatif et qualitatif. En tant que citoyen africain, je considère

que cette justice internationale est aujourd'hui l'exact reflet du système de domination mondial ».

En revanche, Désiré Assogbavi pense que la justice est un attribut sérieux de la souveraineté, et que les Etats aimeraient organiser leur propre justice au sein de leur territoire, mais, a-t-il nuancé, « la procédure ne marche pas parce qu'il y a des criminels qui commettent des forfaits inacceptables aux yeux de l'humanité et qui s'évadent dans la nature. D'où la mise en place de la justice internationale ». Et de préciser, « Si les justices nationales fonctionnent normalement, la CPI va chômer. Je proposerai les moyens pour la faire progresser ».

Ainsi, des questions comme : la cour pénale Internationale est-elle efficace ? Pourquoi est-elle souvent accusée de néocolonialisme envers les Africains ? etc.

ont animé le débat lors de la séance de questions-réponses avec le public. Au cours de cet échange, les participants ont eu droit à la projection d'un docu-

mentaire sur la création de la CPI et sur son fonctionnement.

mentaire sur la création de la CPI et sur son fonctionnement.

La CPI accusée de néocolonialisme...

La Cour pénale internationale est entrée en fonction à la Haye en 2002. 123 Etats ont jusqu'ici ratifié le statut de Rome, son fondement juridique. Indépendante, elle a été créée pour mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale.

Depuis sa création, plus d'une trentaine de mandats ont été lancés pour des affaires qui concernent 8 pays, tous africains. En 14 ans, sur les 35 personnes mises en cause par la CPI, seule une vingtaine de suspects ont comparu devant la cour. Bilan des procédures : 2 condamnations, 1 acquittement, 7 non-lieu, 12 accusés attendent la confirmation des charges ou la fin de leur procès, 6 d'entre eux

sont actuellement incarcérés à la Haye, 4 suspects sont décédés sans jamais comparaître devant la CPI, 2 sont détenus dans leur pays qui refuse de les livrer à la cour, enfin 7 suspects ne se sont jamais rendus à la CPI et sont considérés en fuite. Tous ces prévenus sont Africains, ce qui suscite régulièrement de vives critiques à l'encontre de la CPI accusée de néocolonialisme. Pour retrouver sa légitimité contestée, la cour promet de juger également les crimes commis sur d'autres continents. Des examens préliminaires ont été ouverts dans une dizaine de pays dont l'Irak, la Colombie, l'Afghanistan, l'Ukraine ou encore la Palestine. Fin janvier 2016, la procureur de la CPI a ouvert sa première enquête hors du continent africain pour juger les crimes commis en Ossétie du Sud en 2008 lors de la guerre qui a opposé la Géorgie et la Russie. C'est sur cette question que les entretiens de Brazzaville ont posé la problématique.

En conclusion, Dominique Perben pense qu'il y a un attachement à la CPI en profondeur, mais aussi un peu de déception quant à sa manière de fonctionner. « Il y a une piste à suivre en termes de diplomatie internationale, en particulier les pays africains et européens pour être portés de manière à améliorer le fonctionnement de cette cour afin qu'elle apporte tout ce qu'on pourrait en attendre ».

Le 29 septembre prochain, à la grande salle internationale de Kintélé, le débat portera sur l'Agriculture.

Yvette Reine Nzaba



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS
POINTE-NOIRE

ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville). À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire - République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com




SOMMET DU G20

Le sommet de Hambourg s'annonce comme l'un des plus conflictuels

Le sommet du G20 qui se tiendra vendredi et samedi à Hambourg, en Allemagne, est déjà perçu comme une rencontre de tous les différends, depuis la création de ce forum en 2008, du fait notamment des tensions bilatérales entre certains dirigeants

Les principales sources de ces tensions, nourries par l'actualité auxquelles s'ajoutent les divergences de fond entre ces dirigeants et le président américaine Donald Trump sont connues. Tout d'abord, les analystes estiment que la première rencontre à Hambourg entre le chef de la Maison Blanche et le président russe, Vladimir Poutine, ne sera pas facile pour plusieurs raisons. Leur entrevue est destinée à normaliser les relations entre leurs pays respectifs, mises à rude épreuve par la crise ukrainienne, la

guerre en Syrie et les accusations d'ingérence russe dans la campagne électorale américaine.

De même, les entretiens entre Donald Trump et le président chinois prévues à cette occasion s'annoncent difficiles, pour la simple raison qu'ils vont avoir lieu dans la foulée du premier lancement mardi d'un missile international par la Corée du Nord. Washington estime qu'il s'agit là d'une provocation manifeste d'autant que ce missile a été tiré le 4 juillet, jour de la fête nationale des Etats-Unis.

Le gouvernement chinois dont le pays est le premier allié de Pyongyang avait déjà déploré lundi l'apparition des « facteurs négatifs » dans ses relations avec les Etats-Unis, après le passage d'un navire de guerre américain en mer de Chine.

Par ailleurs, si les relations entre l'Allemagne et la Turquie n'ont cessé de se dégrader depuis le coup d'Etat manqué contre le président turc Recep Tayyip Erdogan en juillet 2016, on sait que la chancelière allemande ne cache pas ses divergences

avec Donald Trump. Angela Merkel a notamment multiplié ces derniers temps des déclarations pessimistes sur les chances de parvenir à une position commune sur le climat avec le président américain, qui a déjà affiché sa volonté de sortir de l'accord de Paris.

Un autre point de tensions avec l'Allemagne porte sur le commerce mondial puisqu'il semble que Washington avait accepté du bout des lèvres la politique de libre-échange lors du G7 de Taormina, alors qu'il s'accroche toujours à la ligne protectionniste prônée par Donald Trump.

Depuis sa création en 2008 dans le but de faire face à la crise financière mondiale, le

G20 réunit les principaux pays industrialisés et émergents de la planète. Cet espace se veut un forum de dialogue sur les grands sujets économiques mondiaux d'autant qu'il représente les deux tiers de la population mondiale, 80% du commerce mondial et 85% de la richesse produite.

Le G20 regroupe 19 pays et le 20e pays est l'Union européenne. Ces pays sont les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Inde, le Brésil, l'Italie, le Canada, la Corée du Sud, la Russie, l'Australie, le Mexique, l'Indonésie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Argentine et l'Afrique du Sud.

Nestor N'Gampoula



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

SOLIDARITÉ

Thérèse N'dri-Yoman salue l'esprit de solidarité de la diaspora ivoirienne au Congo

L'ambassadeur de la Côte d'Ivoire au Congo, Mme Thérèse N'dri-Yoman, a visité le 4 juillet à Brazzaville la maison de solidarité de la communauté ivoirienne installée au Congo.



Thérèse N'dri-Yoman (Adiac)

À l'issue de la visite, Mme l'Ambassadeur a salué l'esprit de créativité et entrepreneurial des Ivoiriens vivant au Congo ; parce que cette maison abrite également un restaurant très fréquenté par les autres communautés africaines et européennes friandes des mets ivoiriens.

Thérèse N'dri-Yoman a remis au président de la communauté ivoirienne au Congo et responsable de cette maison de solidarité une somme de cent mille FCFA et des ingrédients pour les

petits déjeuners. « *Ma visite s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance de l'engagement des Ivoiriens vivant au Congo ayant opté pour la création de ce cadre qui aide les ivoiriens en détresse dans ce pays d'accueil. C'est une façon également de soigner l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur* », a-t-elle déclaré.

En outre, Mme Thérèse N'dri-Yoman a ajouté « *qu'avoir une maison de cette qualité prouve que la communauté ivoirienne a de la valeur et qu'elle voudrait contribuer au développement du pays qui les accueille* », a-t-elle renchéri avant de déclarer qu'elle encourage et soutient cette belle initiative.

De son côté, le président de la communauté ivoirienne au Congo et gestionnaire de cette maison de solidarité, Kader Diabaté Ardjouma a salué le geste de l'ambassadeur. « *Nous ne pouvons qu'exprimer un sentiment de fierté et de reconnaissance à l'égard de Mme l'ambassadeur. Sa visite nous réchauffe et nous donne le courage de continuer* », a-t-il précisé.

Le clou de cette réception a été le repas que Mme l'Ambassadeur a partagé avec ses compatriotes dans l'espace réservé au restaurant de ce cadre. Notons que cette maison a été créée le 5 août 2016.

Roger Ngombé

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le budget exercice 2018 en hausse de 9,82%

Le comité de direction de l'Université Marien-Ngouabi a arrêté le 4 juillet, le projet du budget exercice 2018, à la somme de 39 milliards 564 millions 75 mille 036 FCFA contre 36 milliards 124 millions 717 mille 806 FCFA pour les prévisions budgétaires de l'année en cours, soit une hausse de 9,52%.

L'augmentation de ce budget s'inscrit dans la perspective d'une hausse de la subvention de l'Etat à 9,52%, alors que les recettes propres devraient rester inchangées, souligne le communiqué final lu par le secrétaire général de l'Université, Gabriel Ahombo à l'issue de la session ordinaire du comité de direction.

Les dépenses du personnel connaîtront une augmentation de 6,31%. Les autres dépenses à savoir, la consolidation du système Licence-master-doctorat (LMD), l'intégration de l'université au niveau régional et international, l'organisation des missions et stages pédagogiques, la réalisation des activités et des missions de recherche, l'innovation et le fonctionnement de la grande bibliothèque couvriront 35,01%.

A cet effet, le comité de direction a rappelé aux participants que tous les fonds de recherche, dons et legs obtenus des institutions par les enseignants-chercheurs de cet alma-mater doivent être



Des membres du comité de direction (Adiac)

comptabilisées dans le budget. Outre l'examen du budget, le comité a adopté le compte administratif et de gestion pour l'exercice 2016 avant d'aborder les différents points inscrits en divers, notamment le décaissement de la subvention de l'Etat ; délocalisation de certains établissements de l'Université Marien-Ngouabi au profit de l'Université Denis-Sassou-Nguesso de Kin-

télé, le contrat avec les enseignants de rang A admis à la retraite et la réhabilitation des hôtels de l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville et Pointe-Noire.

S'agissant du compte administratif exercice 2016, le comité a indiqué que ce point fait le bilan d'exécution du budget de fonctionnement. Pour une prévision budgétaire de 35 milliards 32 millions 300 mille

769 FCFA, ce compte est arrêté en recettes à la somme de 25 milliards 708 millions 110 mille 572 FCFA et en dépenses

vention de l'Etat s'élèvent à 24 milliards 972 millions 507 mille 422 FCFA », note le communiqué.

Les dépenses de fonctionnement du service général prévues pour 4 milliards 137 millions 500.000 FCFA ont été ordonnancées à hauteur de 2 milliards 305 millions 107 mille 656 FCA. Les dépenses de fonctionnement des établissements et des directions centrales ont été exécutées à hauteur de 60,87% des prévisions budgétaires soit 79,95% pour les directions centrales et 45,30% pour les établissements.

En ce qui concerne la gestion de l'exercice 2016, le budget arrêté à la somme de 35 milliards 032 millions 300 mille 769 FCFA a été exécuté selon les recommandations du comité de direction tenu en 2015. Notons que les travaux ont été dirigés par le président du comité de direction, le Pr Louis Bakabadio, conseiller spécial du président de la République, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et l'innovation technologique.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Le ministre Mottom Mamoni en instance d'évacuation vers l'extérieur

Le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni serait en instance d'être évacué vers l'extérieur pour des soins de santé après un accident de circulation dont il a été victime avec certains de ses collaborateurs, le 4 juillet dernier dans le département de la Cuvette. Certains membres de l'entourage du ministre de la Culture admis au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville se trouveraient

dans un état sérieux.

Le cortège du ministre Mottom Mamoni qui a quitté Brazzaville se rendait à Ouesso dans le département de la Sangha où il est candidat du Parti congolais du travail (PCT) dans la deuxième circonscription électorale de Ouesso pour les élections législatives du 16 juillet prochain.

En novembre 2016, le ministre de la Culture et ses collaborateurs avaient fait un accident sur la nationale n°2

entre les localités de Ngo et Gamboma dans le département des Plateaux.

Faisant partie du cortège qui partait à Ouesso, le directeur de la communication et de la coopération au ministère de la Culture et des arts, Bienvenu Sidobé Mépépé, célèbre comédien, était grièvement blessé puis évacué en France où il a succombé de ses blessures.

Rédaction

REVENDEICATIONS SOCIALES

Le personnel de Radio Liberté dénonce la mauvaise gestion de la hiérarchie

Dans une déclaration publiée à l'issue de l'assemblée générale organisée le 3 juillet, à Brazzaville, le collectif des agents de Radio Liberté (Carl) a dénoncé la mauvaise gestion du comité de gestion présidé par deux responsables

La déclaration fait suite au manque de communication et de transparence observé depuis quelques années au sein de cette radio privée, installée à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville.

Les agents de cette radio reprochent à la hiérarchie plusieurs dérapages dont l'intimidation, l'ar-

rêt brusque du travail et d'autres violences verbales. « Suite à la crise de confiance qui prévaut actuellement à Radio Liberté entre le comité de gestion et le reste du personnel pour les raisons évidentes liées à leur mauvaise gouvernance susceptible d'entraver la bonne marche de la Radio, l'efficacité de la rédaction, nous, collectif des agents de Radio Liberté sous l'empire de l'équipe dirigeante actuelle, pensons qu'il est plus que temps de repenser et revitaliser Radio Liberté », a indiqué le collectif.

A cet effet, le collectif a sollici-

té l'arbitrage des services de la communication de la Présidence de la République pour la prise en compte de leurs doléances soumises dans le cahier de charge.

Il s'agit notamment de redynamiser et restructurer Radio Liberté ; créer un nouveau compte bancaire, propre à Radio Liberté pour en finir avec la gestion opaque et le détournement des fonds par une tierce personne ; attribuer de manière périodique un fonds de fonctionnement suivant des priorités (facture d'électricité, maintenance de la logistique) et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

UNION AFRICAINE

Le Maroc satisfait des décisions prises sur le Sahara occidental

Le Royaume du Maroc est « très satisfait » des positions énoncées par l'Union africaine (UA) sur le Sahara occidental, a fait savoir le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, à l'issue du 29^e sommet de l'organisation panafricaine tenu du 3 au 4 juillet à Addis-Abeba (Ethiopie).

« Les manœuvres, les tergiversations ont été écartées. Aujourd'hui, on a des positions qui vont dans le bon sens », a déclaré le ministre, qui a reconnu le « leadership » de l'ONU sur cette question. Il s'est félicité d'avoir réussi à influencer l'écriture d'un rapport de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples pour que soit supprimé le passage qualifiant le Sahara occidental de « territoire occupé ». « Ce genre de texte était adopté de manière facile, quasi automatique par le passé, parce que des pays considéraient que cette organisation (l'UA, ndlr) était un instrument pour faire avancer des agendas », a estimé Nasser Bourita. Pour le ministre marocain, la résolution adoptée sur ce dossier est « très importante et constitue une évolution » puisqu'elle évoque une « solution consensuelle et définitive au conflit ». « En fin on est dans un langage onusien, dans un langage qui reprend la légalité internationale et les paramètres de la solution définis par le Conseil de sécurité depuis 2007 », a-t-il apprécié. Le Maroc avait quitté l'organisation panafricaine en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée par le Front Polisario au Sahara occidental, un territoire que Rabat considère comme sien. Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental est en grande partie sous contrôle du Maroc depuis 1975, mais est revendiqué par les indépendantistes du Polisario qui réclament un référendum d'autodétermination alors que Rabat propose une autonomie sous souveraineté marocaine. Le 29^e sommet de l'UA a été le tout premier que le royaume chérifien participait depuis son retour au sein de l'organisation en janvier, soit après 33 ans d'absence.

Nestor N'Gampoula

BEAC

Le nouveau directeur national installé dans ses fonctions

Nommé le 19 décembre 2016, Michel Dzombala a été installé officiellement dans ses fonctions de directeur national, ce mardi 4 juillet à Brazzaville. Cette intronisation intervient à un moment où la situation économique et financière locale reste tributaire de la conjoncture mondiale.



Michel Dzombala (à droite) lors de son installation (Adiac)

Le nouveau directeur national est désormais la nouvelle cheville ouvrière du Congo pour la mise œuvre des réformes en cours, dont le renforcement de l'efficacité de la politique monétaire, l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative des signes monétaires, la consolidation des systèmes de paiement et de règlement, etc.

Agé de 54 ans et cadre de la

Banque des Etats de l'Afrique centrale depuis près de 28 ans, Michel Dzombala connaît les rouages de la BEAC et la politique monétaire et financière de la sous-région Afrique centrale.

A partir de 2005, il a occupé successivement des postes de responsabilité au sein de la Banque centrale, tels que directeur adjoint de l'informatique, directeur central de l'investissement, du

patrimoine et de la gestion, directeur des systèmes et moyens de paiement, avant d'être nommé à ce poste. « Il s'agit d'une lourde tâche qui va peser sur mon épaule à un moment où notre pays le Congo traverse une situation économique difficile. Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a besoin de compétences capables de l'aider dans la réalisation de sa vision de développement et dans la relance de l'économie nationale », admet Michel Dzombala.

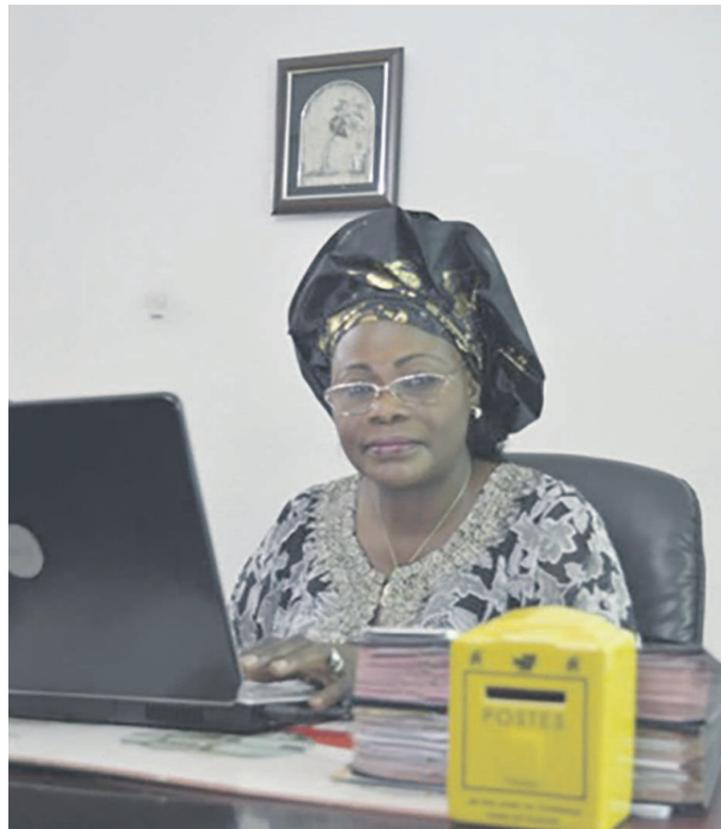
Ce dernier peut compter sur le soutien des autorités congolaises réaffirmées par le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, dans son discours d'intronisation. Il bénéficie du soutien de ses collègues de la Banque centrale, en témoignent les vœux de succès exprimés par le gouverneur de la BEAC. Dans la salle de conférence de la BEAC où s'était déroulée la cérémonie d'intronisation, l'on pouvait apercevoir parmi les nombreux invités la présence remarquée des anciens cadres congolais de la BEAC, tels que l'ex vice-gouverneur, Roger Andely, et Mathias Dzon, ancien directeur national.

Fiacre Kombo

POSTE

Ngo, Abala et Makoua renouent avec les services postaux et financiers

La directrice générale de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopeco), Brigitte Manckoundia, a salué mercredi à Brazzaville les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires dans la réouverture officielle des bureaux de poste de Ngo et Abala, dans le département des Plateaux, et l'introduction de nouveaux services dans celui de Makoua, dans la Cuvette.



Brigitte Manckoundia, directrice générale de la Sopeco

A Ngo et Abala la poste a repris du service avec des bâtiments neufs, complètement réhabilités. Désormais les populations peuvent passer aux guichets réaliser des opérations classiques de courrier, mais également s'affairer à d'autres services financiers postaux, à l'instar des transferts d'argent. Si à Makoua Money Gram a justement planté le décor de ces nouvelles prestations, à Abala le bureau de poste bénéficie désormais d'un centre multimédia.

Lors de la mission de quatre jours, effectuée dans ces localités du 29 juin au 2 juillet par le ministre de tutelle, la Sopeco et les partenaires comme Money Gram et Sikar-Finance, ont finalement permis d'ouvrir ces bureaux. Le gouvernement, par le truchement du ministère des Postes et télécommunications, avait procédé à la réhabilitation partielle des bureaux, ouvrages achevés par Money Gram grâce à une collaboration opérante.

« Nous avons les mêmes objectifs que nos partenaires. Nous devons augmenter les points de contact. Nous faisons donc une combinaison avec nos partenaires avec qui nous avons une compensation dans les commissions », explique Brigitte Manckoundia.

Pour la directrice générale de la Sopeco, l'ouverture de ces bureaux, dans cette période de crise financière, traduit la volonté du ministère des Postes et télécommunications de redorer le blason de la Poste. « Nous avons obtenu un soutien inconditionnel du ministre de tutelle pour assurer ce programme d'action. Il a vraiment brisé la monotonie de son époque », souligne-t-elle.

A la fin de cette année, annonce Brigitte Manckoundia, d'autres bureaux de poste s'ouvriront dans le cadre de ce programme. Environ 58 bureaux de poste sont en instance d'être réhabilités. A ce jour, sur la centaine de bureaux de poste qui existaient avant les événements douloureux que le pays a connus, 38 seulement sont opérationnels et offrent des services de proximité pour le courrier et les transferts d'argent.

Dans son élan d'honorer le service universel destiné à assurer les mêmes prestations postales dans toute la République, la Sopeco voudrait assainir son réseau dont une partie des infrastructures a été spoliée par le programme de la municipalisation accélérée. Elle compte sur l'engagement de l'Etat et ses partenaires pour y arriver.

Quentin Loubou

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Joachim Mbanza sollicite les suffrages des ressortissants de Mbanza-Ndounga

Le candidat du Rassemblement Citoyen (RC), s'adressant le 4 juillet à Brazzaville aux ressortissants de Mbandza Ndounga, a centré son propos, entre autres, sur les motivations de sa candidature.

Sur les raisons personnelles de son engagement à la députation à Mbanza-Ndounga, Joachim Mbanza a dit que c'est une vocation qui émane de soi-même et qu'après trente-deux ans de carrière dans le journalisme, le moment est venu de s'engager en politique. « *Je sens une certaine légitimité pour pouvoir faire autre chose* », a-t-il expliqué.

L'autre motif évoqué par le candidat, c'est le fait que le RC est resté fidèle à son accord avec le Parti congolais du travail (PCT) qu'il ne s'en est jamais départi. Le RC, a-t-il signifié, s'est toujours mobilisé à Mbanza-Ndounga comme les autres partis de la Majorité présidentielle et a joué sa partition.

Cependant et c'est la troisième raison, le bilan fait pendant les quatorze années de la municipi-

palisation du département du Pool n'a pas rassuré. Le district est resté loin derrière, du point de vue de son dévelop-

pement. « *Aujourd'hui quand on voit le développement de Mbanza-Ndounga, la désolation est grande. Même si le*

développement d'une localité est du ressort de l'Etat, il faut tout de même rappeler que le député est aussi un acteur important dans le développement de sa contrée, ce qui n'a pas été le cas de Mbanza-Ndounga. C'est donc face à ce constat que le RC a décidé de présenter un candidat à Mbanza-Ndounga aux côtés d'autres partis de la Majorité présidentielle », a expliqué Joachim Mbanza. Et d'ajouter, « *Le bilan ne nous rend pas fiers* ».

Devant un tel constat, le RC a donc décidé de travailler avec la mise en place dans l'immediat de trois commissions des sages pour voir comment reconstruire les maisons détruites, créer des coopératives et s'engager dans divers autres projets.

Rappelons que le RC se présente à ces élections avec un total de 25 candidats répartis sur l'ensemble du pays.

Jean Jacques Koubemba



Joachim Mbanza face aux ressortissants de Mbanza-Ndounga (Adiac)

La formation des jeunes, l'une des priorités de Ray Foutika à Poto-Poto

Candidat indépendant, Ray Foutika a dévoilé le 3 juillet son plan d'action et ses ambitions pour Poto-Poto, une fois élu conseiller municipal. En guise de lancement de sa campagne électorale, il a organisé une marche populaire ponctuée par un meeting.



La marche populaire à travers les grandes artères de Poto-Poto, précédée par une messe d'action de grâce en l'Eglise Sainte-Anne, visait à mobiliser le maximum de jeunes de la circonscription convoitée par Ray Foutika. Ce dernier dit avoir posé sa candidature à la demande des populations de Poto-Poto.

Dans son plan d'action, hormis les intérêts des populations de Poto-Poto qu'il tient à défendre au Conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville, le jeune candidat entend consacrer son mandat à former les jeunes, en vue d'une qualification professionnelle, qui leur garantira la compétitivité sur le marché de l'emploi.

Il envisage de même créer des conditions nécessaires pour lutter contre l'oisiveté des jeunes, par la mise en œuvre de plusieurs projets. Il s'impliquerait profondément dans la lutte contre l'insalubrité en vue d'assainir le quartier et permettre à ses futurs mandants d'habiter dans un environnement sain où il fait bon-vivre.

Par ailleurs, Ray Foutika, s'est engagé, une fois élu au Conseil municipal, de mener une lutte acharnée contre les Bébés noirs. Une forme de banditisme juvénile qui comme dans d'autres arrondissements de la capitale, sévit aussi à Poto-Poto, laissant la population dans la peur et l'inquiétude. Il orientera également ses actions dans le social en soutenant et prenant soin des personnes du 3ème âge.

S'agissant de la santé et l'éducation, Ray Foutika s'attèlera à renforcer et améliorer les structures existantes en vue de les rendre plus opérationnelles et plus modernes au bénéfice de la population de sa circonscription.

Firmin Oyé

André NYanga Elenga lance sa campagne sous le signe du social et du partage

Le candidat du Parti congolais du travail (PCT) à l'Île Mbamou, André Nianga Elenga, a été présenté, le 04 juillet, aux populations de cette circonscription électorale par Gabriel Ondongo, président de la fédération PCT Brazzaville, au cours d'un meeting marquant le lancement officiel de la campagne pour les législatives et les locales 2017.

Les habitants de dix-huit villages formant l'Île Mbamou étaient venus nombreux à Lissanga, le siège de la sous-préfecture du district.

A l'occasion, le député sortant en a profité pour inaugurer un forage d'adduction d'eau potable devant servir aux populations de Lissanga et ses environs. André Nyanga Elenga est réputé à l'Île Mbamou pour ses œuvres caritatives. Il a notamment œuvré à la construction des forages, l'électrification de quelques villages, la construction des forages d'eau potable et la construction d'un Centre de santé intégré (CSI) est envisagé. Avant de débiter la cérémonie, les sages de l'Île Mbamou ont improvisé une cérémonie de consé-

cration du député sortant par le rituel de vin de palme, du sel de table et de la noix de cola.

S'exprimant en premier, le président de la fédération PCT-Brazzaville a expliqué aux populations l'enjeu de ces élections avant de rappeler le logo du parti. « *Nous sommes heureux de vous voir nombreux ici à Lissanga pour soutenir le candidat du PCT. Je suis très étonné de vous voir se déplacer en pirogue pour conforter notre action. L'Île Mbamou est le fief du PCT. Le député sortant a été choisi par le parti et la tête de liste du PCT aux locales est Simplicie Clotaire Bolemla. Ici, nous allons gagner à 90% comme au référendum. Afin de prouver notre*

engagement pour la nouvelle République, il nous faut beaucoup des députés à l'Assemblée nationale et des élus dans les Conseils municipaux et départementaux », a déclaré Gabriel Ondongo. Plusieurs associatives des jeunes, des femmes, des pêcheurs, des artisans et les confessions religieuses ont chanté et exhibé des danses tout le long de la journée en l'honneur du candidat André Nyanga Elenga et les membres de la délégation venue de Brazzaville.

Prenant la parole, le candidat du PCT à l'Île Mbamou a déclaré : « *pendant cinq ans j'ai habité cette Île. Une fois réélu, nous discuterons avec le gouvernement sur la possibilité de créer un centre de santé moderne qui est un problème majeur ici. Que ces habitants fassent confiance à leur député et au président du PCT pour lequel ils ont voté le programme de société. Il manque à l'Île Mbamou un centre de formation professionnel et le paiement des enseignants vacataires pose aussi problème* ».

Rappelons que le district de l'Île Mbamou est constitué des villages comme : Kintengué, Chinois la Belle, Moutou ya ngombé, Manguengué, Mbamou-likouala, Tréchet, Lissanga, Nzété-moko, Mataba-tabla, Konda, Loubassa, Moundonga, Assemblée, Dix maisons, Bamako, Dakar, Mbamba et Invoulou.

Fortuné Ibara



André Nyanga Elenga et l'équipe de campagne (adiac)


BUROTOP IRIS

BUREAU + Chaise à roulette *

149.000
FCFA HT*


BUROTOP IRIS

BUREAU + Chaise à roulette *

149.000
FCFA HT*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Maurice Mavoungou lance sa campagne avec des actions d'intérêt public

Le candidat à la députation dans la 3e circonscription de l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba, Maurice Mavoungou, a démarré sa campagne le 3 juillet par le lancement des travaux destinés à assainir l'environnement, sécuriser la population de sa circonscription et leur apporter de l'eau et de l'électricité.

La journée a été clôturée par un meeting à l'école primaire Charles-Miningou.

Avec pour slogan, «plus d'actions et moins de mots», le candidat Maurice Mavoungou qui brigue un 3e mandat a opté pour une campagne de proximité. Il ne compte pas déroger à son élan de cœur qui l'a toujours caractérisé. De ce fait, il a tenu à marquer son premier jour de campagne par des actions en faveur de la population de Lumumba 3 mais aussi de la ville.

C'est ainsi que le député sortant a procédé d'abord au lancement des travaux d'adduction d'eau au quartier Mawata, secteur Dalco, privé de cette denrée depuis un long moment en raison de la vétusté du réseau.



Maurice Mavoungou lors du lancement de sa campagne / Crédit photo Adiac

Puis aux travaux destinés à la construction d'un ralentisseur au pont de Kambala sur le tronçon allant du foyer de Tié-tié à l'avenue Charles-De-Gaulle à l'OCH et enfin à ceux destinés à l'éclairage public au CQ 112 resté longtemps dans le noir. Les travaux ont poursuivi avec l'assainissement et l'ouverture de l'Avenue Charles-de-Gaulle (opérations de balisage, terrassement, rem-

blais et tout-venant) obstruée par un tas d'immondices qui empêchaient les véhicules de passer pour déboucher sur l'avenue de l'Indépendance au quartier Savon à Tié-Tié, en passant par le quartier Mboukou. Toutes ces activités se réalisent avec l'accord de la mairie et des services habilités. «Nous allons partir des acquis. Nous sommes toujours à l'écoute de nos

populations. Dans notre circonscription, nous avons eu pour credo de les soulager en ayant l'esprit de partage et de solidarité, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de l'état de santé des populations. C'est dans le même esprit que nous avons voulu lancer cette campagne, nous avons résolu de réaliser un certain nombre d'actes à caractère social avant de déli-

vrer notre message», a expliqué Maurice Mavoungou.

Habitué à côtoyer ses mandants qui l'appellent affectueusement «Ya Momo», Maurice Mavoungou, escorté par une foule en effervescence, a effectué tous les déplacements à pied afin d'arriver aux lieux prévus pour les activités où il a été accueilli avec des cris de joie. Selon la population concernée, les travaux lancés sont un véritable ouf de soulagement, a confié Joseph Obiana, chef du quartier CQ 112. «Avec ses travaux d'assainissement et d'éclairage public, les voitures vont rouler sans problèmes et le soir les gens n'auront plus peur de circuler dans le quartier», a-t-il dit. La première journée de campagne de Maurice Mavoungou a été clôturée par un meeting à l'école primaire Charles-Miningou qu'il a lui-même rénovée et dotée d'un complexe sportif et d'un mur de clôture il y a peu de temps. Dans son discours, le candidat a appelé la population de sa circonscription à vivre ensemble, à la solidarité et à une campagne apaisée et sans invectives.

**Lucie Prisca
Condhet N'Zinga**

MARINE MARCHANDE

L'Acodm s'affirme comme une force de propositions et d'analyses dans le domaine maritime

En marge de la réunion panafricaine tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire le mois dernier sur la « Gouvernance des Ressources et des activités maritimes pour le développement durable en Afrique », le colonel Éric Dibas-Franck, président de l'Association congolaise de droit maritime (Acodm) a eu des entretiens avec les responsables des organisations et institutions maritimes du continent.

À Abidjan en Côte d'Ivoire, Éric Dibas-Franck, président de l'Acodm, s'est tour à tour entretenu avec Alain-Michel Luvambano, juriste, maritimiste, secrétaire général de l'Omaoc (Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre) et les responsables des organes spécialisés de cette institution, à

savoir l'Ucca (Union des conseils des chargeurs africains), l'Association des armements africains (AAA), l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM), etc.

Au cours de ces entretiens, les éminences maritimistes ainsi que d'autres experts en la matière ont été invités à participer au collo-

loque international qui aura lieu les 20 et 21 juillet à Pointe-Noire à l'occasion de la célébration du 5^e anniversaire du Code communautaire de la marine marchande révisée le 22 juillet 2012.

Avec le secrétaire général de l'Omaoc, le président de l'Acodm a partagé l'expérience du Congo, notamment sa propre expérience, en qualité d'ancien président des experts du Congo s'agissant de la révision dudit Code communautaire. À l'image de la Cémac, l'Omaoc a mis en chantier depuis 2013 un code maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

La pertinence et la justesse des analyses du président de l'Acodm ont réjoui son secrétaire général qui a rassuré son interlocuteur qu'il allait relancer les États africains pour leur faire partager ce projet de code révisé. «Alain-Michel Luvambano nous a fait partager l'idée

qui lui est chère notamment à saisir la mutation de l'Omaoc en organisation maritime africaine. Mais cela suppose non seulement l'adhésion de ces États membres mais également que cette initiative soit soutenue par l'Union africaine», a dit Éric Dibas-Franck. La célébration des 30 ans d'existence de l'ARSTM ont été aussi au cœur des échanges avec le responsable de cette institution régionale de formation maritime, portuaire et industrielle. «Avec Karim Coulibaly, le directeur général de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer, nous lui avons apporté au nom de l'Acodm notre modeste soutien dans la perspective de la célébration de l'an 30 de cette académie, le 31 juillet, à Abidjan à laquelle nous avons été invités à y prendre part», a ajouté Éric Dibas-Franck.

Des échanges fructueux autour des questions maritimes et de leurs nombreux enjeux ont également eu lieu avec Honorat Hoba, coordonnateur régional de l'OMI (Organisation maritime internationale), Michael Luguje, secrétaire général de

l'association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du centre (AGPAOC), Louis Savadogo, maître de conférences à l'Université Cergy-Pontoise-, juriste au greffe international du droit de la mer...

Créée le 21 mai 2015 à Pointe-Noire, l'Acodm qui réunit les spécialistes du droit des activités maritimes dans toutes ses composantes (droit public et privé, droit interne et international ainsi que l'économie des transports), des professeurs de droit et des avocats spécialisés, les juristes de toutes les grandes familles maritimes (armateurs, assureurs, courtiers, sociétés de classification, mais aussi les membres de l'administration, les experts maritimes...) est en train d'asseoir son autorité dans le domaine du droit et de l'économie maritime, tant au Congo, dans la zone Cémac et au niveau international. Après deux ans d'existence, elle ne cesse de renforcer les solidarités avec les autres associations de droit maritime et affirme sa visibilité à travers le monde.

Hervé Brice Mampouya



Éric Dibas-Franck et Alain-Michel Luvambano / Crédit photo Adiac

10^e ÉDITION DU FESTIVAL KIMOKO

Le théâtre à l'honneur

Le festival international des arts de la scène Kimoko a démarré le 4 juillet à l'Institut français du Congo (IFC). Et la 10^e édition accorde une part belle au théâtre cette année, comme l'indique le thème : «Théâtre et puissance de conviction». Trois grands noms de la scène africaine seront présents à cet événement qui sera clôturé, le 9 juillet, pour la première fois par un concert de musique.

Pour le lancement du festival, le public a eu droit au ballet théâtre avec la compagnie Afro ballet, la déclamation de textes dramatiques et une exposition-photos des dix éditions du festival faite par Tâ Mapako, jeune étudiante en photographie à l'école de Condé à Lyon en France.

Pendant six jours, les Ponténégrins vont se régaler avec le menu varié que propose ce grand rendez-vous culturel qui a su conquérir leurs cœurs. Celui-ci est composé, outre le théâtre, le ballet théâtre et la littérature, de conte, stand up, danse contemporaine et musique servis par des artistes nationaux et étrangers à l'IFC, au Centre culturel Jean-Baptiste-Loutard, à l'Espace du trentenaire et La Structure.

Pour marquer ses 10 ans d'existence le festival a invité trois grands noms de la scène africaine reconnus au niveau international. Il s'agit notamment du grand conteur Gabriel Kinza (France-Congo) qui présentera son spectacle de contes intitulé «Contes Kongo», les humoristes Valery

Ndongo du Cameroun qui se produira avec la pièce «Je suis noir et je suis raciste» et le Gabonais Omar Defundu dans «Seul en scène».

À eux s'ajoutent en théâtre les compagnies congolaises Théâtre des coulisses (dans «Mond'iotisation»), Issima dans « La plainte d'Ewadi » et le théâtre à la carte dans un couple inquiétant. En danse contemporaine, il y a l'artiste Hippeur du Congo dans son spectacle «Chokobi show» et la compagnie camerounaise Conny Dzing dans «Olivier Ngoundé sur scène». Dans le programme figure aussi la suite de l'atelier de fabrication et de manipulation des marionnettes animé par Olivier Ngoudé et les spectacles de ballet théâtre avec la compagnie Afro ballet et une surprise que les spectateurs découvriront sur la scène du festival.

En prélude à l'évènement, une conférence de presse a été animée le 1er juillet par Alphonse Nkala, directeur, et Jehf Biyeri, directeur artistique du festival. Celle-ci a été une occasion de faire un bilan des dix éditions du festival. Il en ressort qu'en 13 ans d'existence (l'évènement a été créé en 2004), Kimoko qui a connu 3 ans de flottement après la première édition faute de soutien.

Ce festival, qui a déjà reçu de grands artistes comme Michel Bohiri et David Nundi, est l'un des rares qui promeut les arts de la scène en Afrique. Il s'est ouvert à l'international dès



Des artistes sur la scène du festival Kimoko

sa 4e édition et compte déjà près de 300 spectacles donnés et 1000 représentations. «En 10 ans, nous avons pu conduire les gens à renouer avec le théâtre, cet art de formation, d'éducation et d'encadrement pour la vie. Nous avons fait de sorte que d'autres apprennent à le découvrir et à l'aimer. La 10e édition devrait davantage permettre d'atteindre les objectifs du festival, ceux de la valorisation des arts de la scène qui tendent à disparaître de notre pays», a expliqué Alphonse Nkala. Il a, par ailleurs, confié que malgré le contexte économique caractérisé par une crise financière qui a occasionné la perte des sponsors et la baisse

de la contribution de ceux qui continuent à soutenir le festival, comme Total E & P Congo et Congo terminal, son comité d'organisation a tenu à organiser sa 10e édition cette année. Évoquant le thème de ladite édition, le directeur de Kimoko a indiqué : «Théâtre et puissance de conviction parce que le théâtre c'est l'art le moins corrompu, c'est le reflet de la société, c'est la meilleure représentation de la vie. C'est pourquoi il est considéré comme un art total. Par ce thème, nous voulons interpeller ceux qui la pratiquent, les inviter à plus de responsabilité dans la représentation qu'ils font de la vie, à plus de conviction dans la créativi-

té, l'exercice et de cet art. Le théâtre doit toujours nous parler, nous suggérer».

La 10e édition de Kimoko sera clôturée pour la première fois par un concert à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard avec des artistes et groupes locaux, notamment Racines, Lionnel Kombo De Bayonne, Kiburikiri et Jah Thiano. En outre, durant le festival, des scènes ouvertes seront organisées tous les jours après les spectacles à La Structure, site culturel situé près de l'école primaire de Mbotia Raffinerie (Arrondissement 5 Mongo Mpoukou).

**Lucie Prisca
Condhet N'Zinga**

HANDBALL

Qualification de CTAHB au championnat national sous fond de deuil

L'équipe du Centre technique de handball (CTAHB) participera cette année à son premier championnat national prévu du 1er au 10 août à Oyo dans le département de la Cuvette en mémoire de leur coéquipier, l'ailier gauche de l'équipe, Prefils Ndenguissi, décédé lors du match comptant pour l'avant-dernière journée du championnat départemental de Pointe-Noire les opposant à Patronage, Champion de la Ligue de Pointe-Noire.

À la fin du championnat, le 2 juillet, au stade Enrico Mattei, le président de CTAHB, Antoine Ngoya, s'est réjoui de leur qualification avant d'exprimer son regret à la suite du décès de l'un de ses joueurs qui a quitté l'équipe en pleine compétition après l'avoir qualifiée. « Je suis satisfait parce que c'est la première fois que mon équipe se qualifie au championnat national deux ans après notre montée en ligue 1 au ni-

veau départemental. Malheureusement, nous avons perdu à la fin de cette compétition l'un des piliers de notre équipe emporté par un arrêt cardiaque lors de notre avant-dernier match contre Patronage. Notre regret pour lui est éternel et nous lui dédions cette qualification », s'est indigné Antoine Ngoya.

Cependant, conscient du grand défi qui les attend lors du 40e championnat national seniors A à Oyo, il compte



Prefils Ndenguissi (au centre) «DR»

sur tout son groupe pour essayer de titiller les grands clubs de handball congolais, à savoir Caiman, Patronage,

Étoile du Congo, Interclub et Petro sport. De leur côté, ses coéquipiers entendent aussi honorer sa mémoire lors du

championnat national. « Préfisl était le maître à jouer de notre équipe. Nous avons débuté le championnat à sept mais il nous a laissés six à la fin. C'est très difficile de digérer une telle épreuve. Il était notre unique ailier gauche, il faut adapter rapidement un joueur junior à sa place pour essayer de combler le vide qu'il a laissé à l'équipe. Nous nous inclinons devant cette réalité naturelle et nous jouerons à Oyo avec sa complicité », a dit l'un des joueurs. Soulignons que CTAHB évoluera dans la même groupe avec Caiman, Inter et l'AS Cheminots tandis que l'autre groupe est composé d'Étoile du Congo, Patronage, Munisport et Petro sport.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

L'actualité des Congolais de la diaspora en France



Christian Madédé, ici avec Mabella, fait partie du groupe pro de l'OM en stage en Suisse (crédits photo OM.net)

Marseille : Christian Madédé en stage avec le groupe pro

Quatrième gardien de l'Olympique de Marseille la saison dernière (4 matchs de CFA), Christian Madédé, 21 ans le 28 juillet prochain, a profité du départ de Brice Samba (voir ci-dessous) pour intégrer le groupe professionnel de Marseille.

Au club depuis 2014, le natif de Montpellier est depuis le 28 juin en Suisse avec le groupe professionnel marseillais. Il est le 3^e gardien dans la hiérarchie derrière Pelé et Escales. Lors du premier match de préparation des Phocéens, samedi 1^{er} juillet, il est le seul joueur à ne pas être entré en jeu face à la sélection du Valais (0-2 pour l'OM).

S'il demeure peu probable de le voir, ce mercredi, lors du match face au FC Sion, le portier d'un mètre quatre-vingt-treize a tout de même l'occasion de démontrer son potentiel et son talent.

Reste à savoir si Steeve Mandanda rejoindra l'OM durant ce mercato. Si c'est le cas, Escales reprendra la 3^e place, derrière Mandanda et Pelé, reléguant Madédé au rôle de remplaçant de la CFA. Peut-être qu'un prêt deviendrait alors préférable pour le Franco-Congolais. A l'inverse, si Pelé reste numéro 1 et qu'Escales s'assied sur le banc en Ligue 1, Madédé aura alors l'assurance de jouer en CFA, s'il est compétitif. Et peut-être alors susciter l'intérêt du sélectionneur national, Sébastien Migné.

Caen : Brice Samba junior signe un contrat de 4 ans en faveur de Caen

En fin de contrat à l'OM, Brice Samba junior a signé, vendredi 30 juin, un contrat de 4 ans en faveur du SM Caen. La veille, le club normand avait prêté son 3^e gardien, Paul Reulet, à Boulogne-sur-Mer pour bénéficier de davantage de temps de jeu.

L'ancien Havrais, âgé de 23 ans, arrive donc dans la peau du 3^e gardien derrière le vétéran Vercoutre (37 ans) et Deyer (28 ans). Les deux portiers seront en fin de contrat en juin 2018, donc la logique sportive et économique serait donc de promouvoir Samba au moins comme remplaçant pour préparer l'avenir.

Mais cette logique sera soumise à la loi du terrain. Malgré un potentiel reconnu de tous, le natif de Linzolo ne s'est jamais imposé à Marseille, où il avait été recruté pour succéder à un autre ancien Havrais, Steeve Mandanda. Ni à Nancy : lors de son prêt en 2015-2016, il avait davantage fait parler de lui hors que sur le terrain.

A 23 ans, celui qui n'a toujours pas accepté de jouer pour son pays de naissance, le Congo, n'a plus de temps à perdre pour enfin accomplir la carrière que tous les observateurs lui prédestinaient.

La conquête d'un statut plus ambitieux que celui de 3^e gardien (et donc portier de la CFA 2) passe donc par une bonne préparation estivale. Samba a d'ailleurs rejoint ses coéquipiers à Arzon en début de semaine. Les Normands affronteront, en amical, Avranches le 8 juillet. On verra si l'ancien Marseillais y prend part.

Camille Delourme

●Bevic Moussiti-Okoko a disputé, lundi soir, ses premières minutes sous le maillot du Havre. Remplaçant lors du match amical face à Lorient, il a d'abord remplacé Mateta à la 31^e minute de la première période. Il a ensuite disputé le premier quart d'heure de la seconde mi-temps avant d'être remplacé à l'heure de jeu. Teddy Lia Okou a joué l'intégralité de la seconde période.

Présent dans le groupe professionnel depuis la reprise de l'entraînement, Bradley Mazikou n'était par contre pas convoqué dans le groupe lorientais pour ce match.

FILM

Alexis de la Rivière « Si on ne gère pas rationnellement le poisson, les jours à venir vont être très difficiles »

Après la réalisation du film « Embarcation des fortunes », Alexis Damase Melmon dit Alexis de la Rivière, journaliste et réalisateur de film à Télé Congo, vient de produire son deuxième documentaire intitulé, « Le poisson demain ». Dans ce film, le réalisateur parle de la rareté du poisson dans la rivière Mossaka. Il tire la sonnette d'alarme sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques et les ressources halieutiques dans cette partie du Bassin du Congo. Il a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pouvez-vous nous parler de votre documentaire, « Le poisson demain » ?

Alexis de la Rivière (AR) : Le poisson demain est un film de documentaire de 26 minutes, un court métrage. Dans ce film, je pose la problématique du devenir du poisson. Le film est tourné dans le Bassin de Mossaka. Au Congo quand on parle de la pêche continentale on fait allusion à Mossaka parce que c'est la capitale de la pêche. A l'époque dans le Bassin de Mossaka, le poisson mourrait de vieillesse, aujourd'hui ce n'est plus le cas, le poisson meurt immature et, il n'y a même plus de poisson. Les gens font recours aux produits congelés, ce qu'ils ne consommaient pas à l'époque.

Le film parle de la raréfaction du poisson dans le Bassin de Mossaka. Si on ne fait pas attention, si on ne gère pas rationnellement les ressources halieutiques, c'est-à-dire le poisson, les jours à venir vont être très difficiles surtout pour les générations futures.

LDB : cette rareté est-elle due aux mauvaises techniques de pêche ou aux produits utilisés par les pêcheurs ?

AR : Aujourd'hui on parle de plus en plus de changement climatique. Ce changement impacte négativement le régime hydrologique du Bassin du Congo. Les pêcheurs eux-mêmes reconnaissent

qu'au-delà du changement climatique, l'homme est aussi responsable parce que les techniques de pêche pratiquées ne garantissent pas l'avenir de la ressource. Il y a aussi l'augmentation de la démographie. Le taux de la population a augmenté et tout le monde pratique la pêche, il n'y a plus de repos. La pêche se pratique maintenant de janvier à décembre alors qu'à l'époque on respectait les périodes de pêche pour laisser le temps au poisson de se reproduire. Aujourd'hui c'est plus le cas.

Il y a une technique beaucoup dénoncée par les pêcheurs eux-mêmes, c'est la technique dite Ndouka pressé. Elle consiste à encadrer un roseau à l'aide des filets aux petites mailles. Les roseaux sont supposés être les lieux de repos des poissons. c'est aussi supposé être des tanières, des lieux où les poissons se cachent. Quand vous vous mettez à tout couper, le poisson n'a plus de cachette, il vagabonde et facilement vous exterminerez les espèces.

LDB : Y a-t-il de sanctions prévues pour ceux qui pratiquent ces techniques ?

AR : Franchement sur le fleuve Congo, il y a la direction départementale de la pêche qui essaie de faire quelque chose, cette direction est confrontée au manque de pirogue motorisée.

Ce film interpelle les autorités publiques sur un défi majeur, celui de rendre le poisson accessible à tous et à faible coût, conformément à l'objectif fixé par le chef de l'Etat à savoir, « poisson pour tous à l'horizon 2025 ». Il faut donc penser à élever le poisson. On avait tenté cette expérience à Mossaka avec l'élevage de poisson dans les cages flottantes mais elle n'a pas duré. Il y avait aussi un projet de construction de l'école de métier de la pêche à Mossaka, on n'en parle même plus.

LDB : Quelles pistes de solutions proposez-vous pour atteindre l'objectif du chef de l'Etat ?

AR : Il faut donc penser à élever le poisson, construire l'école de pêche à Mossaka, entreprendre les campagnes de sensibilisation aux pêcheurs sur les tech-

niques de pêche. Si ces mesures ne sont pas prises en compte, le mot du chef de l'Etat « poisson pour tous à l'horizon 2025 » risquera d'être une illusion.

LDB : Un mot sur la cherté du poisson d'eau douce ou fumé sur le marché congolais

AR : Si le poisson est cher sur le marché, ce n'est pas de la faute des femmes revendeuses, c'est parce qu'au niveau du fleuve il ne se fait plus voir. L'offre ne répond pas à la demande.

LDB : Quelle est l'origine de vos financements ?

AR : Ces deux films sont réalisés grâce à l'appui financier du Conseil international des radiotélévisions d'expression française (Cirtef). « Le poisson demain » a été réalisé grâce au 13^{ème} fonds cirtef qui donne les moyens aux chaînes publiques pour réaliser des films. Malheureusement quand Cirtef donne sa contribution, l'Etat congolais ne fait pas sa part. Nous fonctionnons toujours avec le financement de l'étranger. Je viens encore de bénéficier d'un autre financement de Cirtef pour mon troisième film intitulé le westaf. Il sera tourné à la deuxième quinzaine du mois de juillet. C'est un film qui parle de la communauté Westafricaine au Congo. Cirtef a mis en place un fonds pour l'amélioration de la production télévisuelle du sud. Chaque année, il lance un appel à projet à l'endroit des chaînes de télévision et des radios publiques et non privées.

LDB : Avez-vous un appel à lancer ?

AR : J'ai besoin de l'appui de la partie congolaise. L'aide que Cirtef donne ne suffit pas pour réaliser un très bon documentaire. Malgré cela, on fait tout avec ces petits moyens. Ce film dès lors qu'il est admis à l'échelle internationale, on ne voit pas Alexis de la Rivière, mais le Congo. C'est une fierté pour notre pays, pour Télé Congo. Je demande à l'Etat congolais de me soutenir dans cette œuvre. Ces films sont aussi programmés dans d'autres chaînes internationales comme TV5 et diffusés au Gabon, en RDC et au Burundi.

Propos recueillis par Rosalie Bindika

FRANCE

Laetitia Balou, une Congolaise associée aux activités variées en conseil aux entreprises

Après des études réussies, le choix de la Congolaise s'est porté sur la création d'un cabinet de conseil en stratégie, « LB Global-Consulting, Leading Businesses Global-consulting »

En quelques années d'expérience acquise dans l'identification des options de pénétration d'un marché, de l'extension du marché, le développement de produits ou le recours à des solutions de diversification, Laetitia Balou, avec son cabinet « LB Global-Consulting, Leading Businesses Global-consulting », apporte aux entreprises, depuis ses bureaux parisiens, une analyse des besoins spécifiques à chacune d'entre elles, définit les objectifs et propose le cadre d'intervention. D'après les informations recueillies auprès de la corporation, « LB Global-Consulting, Leading Businesses Global-consulting » est un cabinet de conseil en stratégie, management, organisation, dans les domaines de la finance, du marketing, des ressources humaines et relations client. Ce cabinet garantit une amélioration de la performance des organisations privées ou publiques. Il guide et accompagne les entreprises dans toutes les étapes de leur vie : création, développement, conduite



Laetitia Balou (DR)

de projets, restructuration. Son produit phare, « afin de ne perdre ni du temps, ni d'argent » est intitulé « Business-Impact ». « C'est notre produit phare d'évaluation de performance commerciale ». « Nous leur proposons une évaluation gratuite et sans engagement de leur commercial ». « De ce fait, ils pourront ainsi mieux comprendre la part de chiffre

d'Affaires que leurs commerciaux n'ont pas concrétisée », affirme-t-on par le biais de la communication du cabinet.

« Nous accompagnons nos clients dans l'implémentation », explique Laetitia Balou. Et de poursuivre que leur intervention est faite dès la création de l'entreprise en proposant : des études de faisabilité (étude de marché, étude financière, étude juridique) ; la modélisation des business plan ; l'accompagnement dans les démarches administratives ; les négociations avec les partenaires financiers. Elle souligne également qu'une fois dans la phase du développement, le cabinet propose aux entreprises la mise en place des outils de gestion et des dispositifs de pilotage.

« Mon souhait est désormais de développer une vraie expertise pour accompagner les entreprises dans leurs implantations au Congo », confie la Congolaise. « Car c'est le moment d'investir dans un pays présentant un potentiel immense au sein de la sous-région du Bassin du Congo ».

Laetitia Balou est titulaire d'un Master en Banque et Ingénierie Financière et d'un MBA en Finance à l'INSEEC Paris, avec des compétences reconnues dans le métier du conseil.

Marie Alfred Ngoma